



Compte rendu : Atelier de concertation « ENVIRONNEMENT »

Date: 28 avril 2021

Lieu: Visio conference

Participants: 35 participants

Élu(s) présent(s) :

- *Scévole De Livonnière* (Adjoint au maire du 17^{ème} en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public)
- *Aurélie Assouline* (Adjointe au maire du 17^{ème}, en charge de la transition écologique, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale)

Représentant de la mairie

- Le Service Démocratie Locale

Ordre du jour :

- Introduction : Objectifs de l'atelier - Explication du questionnaire et résultats
- Travail en sous - groupe : Discussion des projets et amendements
- Conclusion

Sujet 1 : Objectif de l'atelier et résultats du questionnaire

A) Objectif des ateliers de concertation :

Au cours de l'atelier il a été expliqué aux participants l'intérêt des ateliers de concertation.

En effet ces derniers servent à :

- Préciser les projets, les rapprocher, et consolider les éléments nécessaires à leur élaboration, ou tout simplement leur faisabilité ;
- Identifier les regroupements fédérateurs ;
- Réunir les porteurs de projets, les conseils de quartier et les habitants et associations intéressés.

B) Le questionnaire :

Treize projets sur la thématique du sport ont été jugés recevables au budget participatif pour le 17^{ème} arrondissement et seront discutés pendant cet atelier :

- Réhabiliter le square Ernest Chausson
- Amélioration des jardinières rue de Lévis
- Humanisation de la rue Tarbé
- Végétaliser le mur du RER C entre rue de Saussure et tunnel

- Un mur végétal autour du parc martin luther king
- Trait d'union
- Ça bouge, du côté de la coulée verte pereire!
- Promenade Pereire
- Ascenseur et mobilier pour la petite ceinture paris 17
- Brumisateurs quartier legendre lévis
- Sentier de découverte ornithologique
- Végétalisation villa monceau - ilot vert pour courcelles

Le service démocratie locale a, en amont de cette réunion, mis en ligne un questionnaire sur le site de la mairie du 17ème, afin que les porteurs de projets et les personnes souhaitant s'y associer puissent enrichir des projets déposés et proposer des regroupements pour les projets similaires.

	1	2	3	4	5
Sentier de découverte ornithologique	<input type="radio"/>				
Réhabilitons le square Ernest Chausson	<input type="radio"/>				
Amélioration des jardinières rue de Lévis	<input type="radio"/>				
Végétalisation Villa Monceau - Ilot vert pour Courcelles	<input type="radio"/>				
Humanisation de la rue Tarbé	<input type="radio"/>				
Végétaliser le mur du RER c entre rue de Saussure et tunnel	<input type="radio"/>				
Un mur végétal autour du parc martin Luther King	<input type="radio"/>				
Trait d'Union	<input type="radio"/>				
Ca bouge, du côté de la coulée verte Pereire!	<input type="radio"/>				
Promenade Pereire	<input type="radio"/>				
Ascenseur et mobilier pour la petite ceinture paris 17	<input type="radio"/>				
Brumisateurs quartier Legendre Lévis	<input type="radio"/>				

Regrouper des projets

Nom du premier regroupement

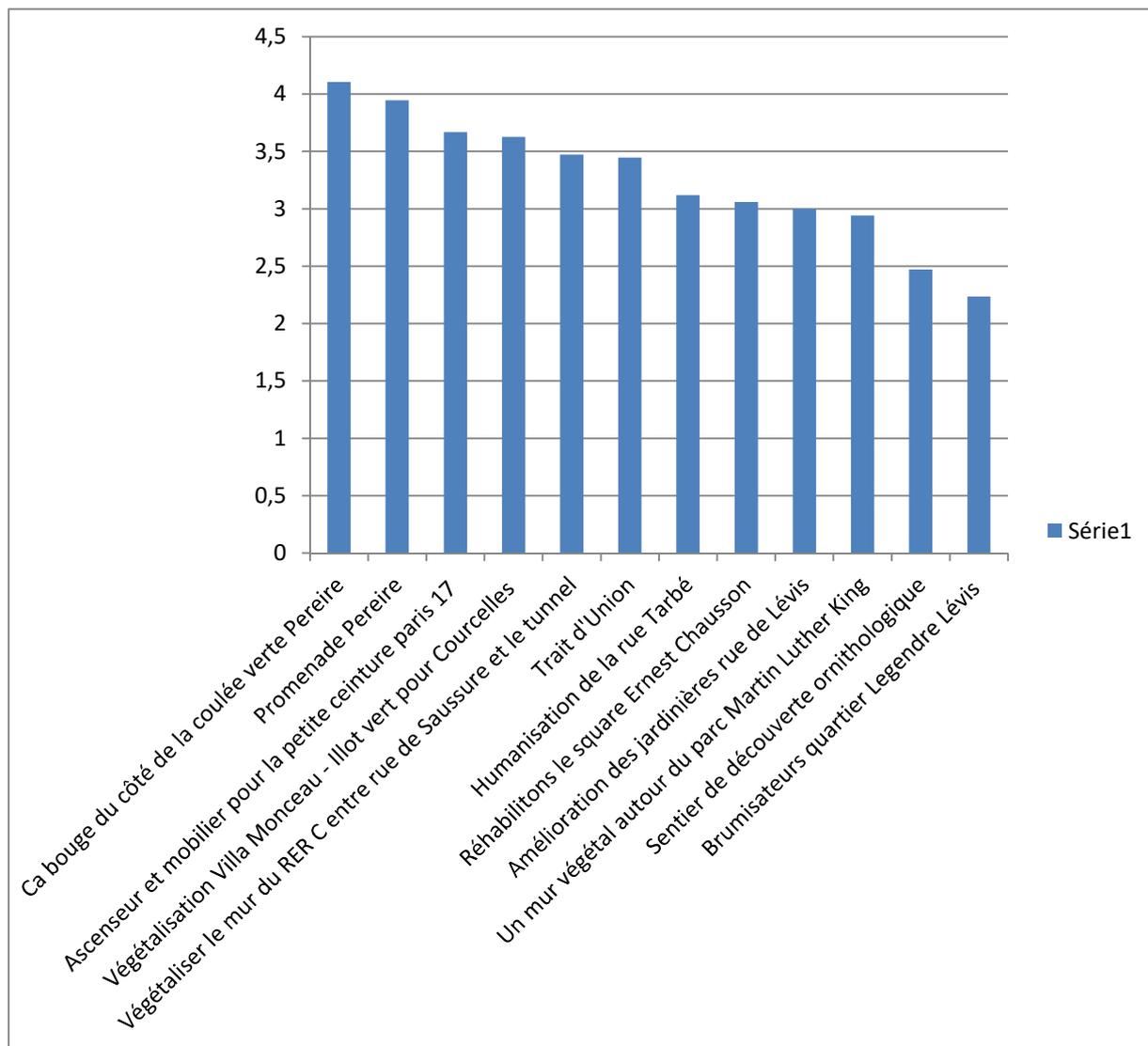
Quels projets voulez-vous intégrer dans ce regroupement ?

- Sentier de découverte ornithologique
- Réhabilitons le square Ernest Chausson
- Amélioration des jardinières rue de Lévis
- Végétalisation Villa Monceau - Ilot vert pour Courcelles
- Humanisation de la rue Tarbé
- Végétaliser le mur du RER c entre rue de Saussure et tunnel
- Un mur végétal autour du parc martin Luther King
- Trait d'Union
- Ca bouge, du côté de la coulée verte Pereire!
- Promenade Pereire
- Ascenseur et mobilier pour la petite ceinture paris 17
- Brumisateurs quartier Legendre Lévis

Commentaire sur le regroupement proposé

C) Réponses aux questionnaires :

Notes obtenues par les projets sur 5 :



Les porteurs de projets et les habitants souhaitant s’y associer ont regroupés les projets en trois pôles :

- Une première concernant tous les projets relatifs à la promenade Pereire
- Une deuxième concernant tous les projets relatifs à la végétalisation
- Une troisième concernant tous les projets relatifs à l’éco-réhabilitation

La promenade Pereire recueille les meilleures notes suite au questionnaire. Mais sur le site du budget participatif trente-huit personnes se sont associés aux autres projets et notamment quatorze personnes se sont associées pour transformer les différents terrains de tennis ainsi que vingt-quatre personnes pour la rénovation des équipements sportifs du 17ème arrondissement.

Sujet 2 : Travail en sous-groupe : Discussion des projets et amendements

A) Travail en sous-groupe :

Suite aux deux regroupements recensés sur le questionnaire et imaginés par les porteurs de projet et les habitants, le travail de concertation des projets a pu se réaliser en trois sous-groupes.

En effet, un groupe de travail a pu travailler sur tous les projets relatifs à la promenade Pereire, un second sur les projets relatifs à la végétalisation et un troisième relatif à l'éco-réhabilitation.

En début de réunion, les participants ont indiqué dans quel sous-groupe ils souhaitaient travailler.

B) Sous-groupe 1 : la promenade Pereire

Projet 1 : Ca bouge, du côté de la coulée verte Pereire!

En quoi consiste ce projet ?

Ensemble d'aménagements de la tranchée Pereire (ie boulevard Pereire Nord) destinés à :

- La rendre accessible à tous (installation d'un ascenseur)
- Renforcer son attractivité (parcours sportif, nichoirs à oiseaux, maison à insectes, châssis pour expos photos, café associatif)
- Favoriser l'économie circulaire (ajout de composteurs en bois)

Le coût de ce projet n'a pas été évalué.

Quels ont été les commentaires ?

Les services techniques précisent que les équipements sportifs sont déjà prévus sur le BPIF 2019 et ils évoquent la difficulté de ce projet au niveau de l'ascenseur (coûts de fonctionnement induit).

Projet amendé :

Ce projet a été fusionné avec les autres projets du sous-groupe 1 (voir rédaction sous projet 3).

Projet 2 : Promenade Pereire

En quoi consiste ce projet ?

Créer une sortie avec l'installation d'un escalier d'accès à la promenade au niveau du pont de la rue Alphonse de Neuville. Actuellement pour sortir de la promenade sur la coulée verte, il faut revenir sur ses pas sur 400 mètres et prendre la sortie donnant sur la rue de Tocqueville.

Le coût de ce projet n'a pas été évalué.

Quels ont été les commentaires ?

Les services techniques estiment que les aménagements de ce projet risquent d'être trop lourds. D'autant plus que ce projet demande une vigilance sur la faisabilité d'un accès côté Wagram sans impacter les talus.

Projet amendé :

Ce projet a été fusionné avec les autres projets du sous-groupe 1 (voir rédaction sous projet 3).

Projet 3 : Ascenseur et mobilier pour la petite ceinture paris 17

En quoi consiste ce projet ?

La Petite Ceinture Paris 17 qui longe le Boulevard Pereire n'est malheureusement pas accessible à tous car il n'y a pas d'ascenseur mais simplement un escalier pour y descendre. Pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les familles, nous souhaiterions installer un ascenseur à l'entrée rue de Saussure.

Par ailleurs, nous voudrions aménager la balade avec du mobilier urbain : aire de pique-nique, banc, etc.

Le coût de ce projet n'a pas été évalué.

Quels ont été les commentaires ?

Les services techniques précisent que les équipements sportifs sont déjà prévus (aménagement square Paul Paray) et ils évoquent la difficulté de ce projet au niveau de l'ascenseur, qui induit des coûts de fonctionnement.

Les participants s'accordent sur un rédactionnel co-construit. En effet, les CCQ ont organisé des marches exploratoires organisées pour le préciser.

Au-delà des aménagements proposés dans le cadre du projet, les participants partagent leurs préoccupations relatives à la sécurité des personnes et à la sécurisation du site:

- Les caniveaux effondrés sont à condamner, avec l'évacuation des gravats (mesure de sécurité)
- Les escaliers ont un effet cul-de-sac et présentent une dangerosité.

Ces éléments sont des préalables à tout réaménagement en investissement.

Quelques idées ont été mises de côté :

- Un parcours sportif (des équipements sont effectivement disponibles dans le square Paul Paray)
- Pour l'extrémité Nord (Saussure), la création d'un café associatif voire d'un tiers-lieu culturel (estimation 1 M€), à murir
- La création d'un espace pour des cours en plein air

Projet amendé :

Projet regroupant les projets 1, 2 et 3.

Titre : *la promenade Pereire*

Ce projet vise à rendre accessible à tous cet endroit dans le but de renforcer son attractivité et de favoriser l'économie circulaire, ainsi que de sécuriser davantage le site.

Ces aménagements consistent à:

- De façon prioritaire, répondre à la problématique d'accessibilité de la coulée verte aussi bien pour des personnes handicapées que des parents avec poussette (en posant comme principe l'égalité d'accès à l'espace public).
 - De façon prioritaire : création d'un escalier d'accès complémentaire à hauteur de la rue Philippe de Neuville en complément des deux accès Saussure & Tocqueville, pour réduire la distance de 500 m entre les accès existants qui crée un cul-de-sac
 - En fonction des contraintes techniques (liées au coût de fonctionnement induit) : ajouter un accès par ascenseur (un a minima, voire deux)

Divers aménagements de sécurité sont du reste prérequis:

- Condamnation des caniveaux effondrés & évacuation des gravats (mesure de sécurité)
 - Dans les tunnels, remplacer le sable compacté par un revêtement résistant à l'eau de pluie, et réparer ou compléter l'éclairage existant.
- Réaliser divers aménagements, dans le respect du cadre naturel du lieu, de son histoire ferroviaire et de son esprit:
 - Niche « carrée »: création d'un espace de jeu, sur le modèle de l'espace qui a été créé au pied du pont des Invalides (mur d'escalade situé le long d'une promenade, en pierre, avec discrétion dans l'intégration au site) - estimation des porteurs à 100 000€
 - Extrémité sud : création d'un jardin partagé, tel que cela a été fait sur les Hauts de Malesherbes. Il s'agit de créer un espace fermé par des clôtures, raccordé à l'eau, géré par une association (l'association des Hauts de Malesherbes est pressentie comme porteur), dont les adhérents peuvent cultiver la terre en bacs. Sans compter l'arrivée d'eau, le projet est estimé à 100 000€.
 - Enfin, sont proposés d'autres aménagements tout au long de la promenade :

- Végétalisation dans l'idée d'un espace naturel et dans le respect de la biodiversité. Le constat général est que la coulée verte est un écosystème. Les aménagements auraient vocation à être naturels et peu interventionnistes (pas de bancs artificiels, pas de poubelles, pas de tables de pique-nique...), au profit d'assises naturelles et d'un renforcement de la végétation (plantes rampantes, lierre, lilas, pervenches, semi de prairie fleuries, bandes, 2 big bags de terre à la hauteur de la souche...).
- Mise en valeur du patrimoine ferroviaire, en acheminant sur la voie une ancienne locomotive à vapeur (via l'association de protection de la petite ceinture).
- Installation d'hôtels à insectes ou de boîtes à livres.

Sous-groupe 2 : Végétalisation

Projet 1 : Amélioration des jardinières rue de Lévis

En quoi consiste ce projet ?

Nous souhaitons voir remplacer les garnitures actuelles des jardinières de la rue de Lévis et de la rue de la Terrasse qui ne sont pas entretenues. Il faudrait y mettre des sapins à la place, qui nécessitent moins d'entretien et qui sont plus résistants. De plus, ils pourraient être décorés pour les fêtes de fin d'année. Ce projet peut concerner des jardinières ailleurs dans l'arrondissement, ou de Paris, si d'autres quartiers sont intéressés.

Estimation : 5 000 €

Quels ont été les commentaires ?

Sur le site du budget participatif :

- Je trouve votre projet très intéressant et il me semble qu'on pourrait s'associer car j'ai déposé un autre projet global à tout Paris et qui s'appelle "Des moyens pour les projets de végétalisation citoyen". Je m'associe avec vous et n'hésitez pas à vous associer avec moi et commenter pour proposer Ensemble on aura plus de poids
Jean-Baptiste
- Commentaire service technique : replantation de jardinières existantes : ce n'est pas de l'investissement, hors BPP, la replantation de ces jardinières nécessite le dépôt de permis de végétaliser (commerçants) pour gestion participative.
- Réponse questionnaire : je propose de remplacer les jardinières par des végétalisations de pleine terre comme dans la rue des Martyrs avec un entretien réel par les jardiniers de la ville de Paris.

Lors de l'atelier, les participants ont souhaité augmenter la part de végétal en ville en installant pas forcément des sapins mais une végétalisation pleine terre avec petits végétaux. Cette mise en place ne nécessite pas une couche de terre trop importante. A notamment été cité en exemple la rue des martyrs.

Ce projet pourrait intégrer la végétalisation de la placette Léon Cosnard, de la rue Tarbé et de la rue Courcelles, mais également au dernier projet du sous-groupe.

Projet amendé :

Voir projet 6.

Projet 2 : Végétalisation villa monceau - ilot vert pour Courcelles

En quoi consiste ce projet ?

Nous souhaitons transformer la villa Monceau en un ilot vert pour le quartier Courcelles. En tant qu'impasse proche de commerces et lieux de passages, et présentant un grand mur au fond - de nombreuses opportunités s'offrent à nous pour embellir et végétaliser :

- réalisation d'un mur végétal sur le grand mur blanc du fond de l'impasse (aujourd'hui très visible, inutilisé et disgracieux) : ce nouveau mur végétal dans cet axe minéral pourra être vu, à pied et à vélo, par les nombreux passants qui viennent profiter des commerces de la rue de Courcelles. Il contribuera à embellir notre ville et à assainir l'atmosphère.

- en cas d'impossibilité du mur végétal, débitumer au pied du mur au fond de l'impasse par bacs fleurs/potager aménagés

- "chapotelet" pour les poteaux de la rue (<https://www.lechapotelet.com>)

- création de places de stationnement vélo (e.g. séparées du passage piéton par bac fleurs)

- création de places de chargement véhicule électrique

Estimation : 50 000 €

Quels ont été les commentaires ?

- Services techniques :

- o Le mur en fond d'impasse = difficulté technique car le mur à végétaliser n'appartient pas à la Ville de Paris, aux bailleurs ou à un partenaire public de la Ville
- o Débitumer le fond de l'impasse : cela dépendra des études réseaux
- o Chapotelets : nécessitent un porteur pour en assurer l'exploitation : permis de végétaliser.

Les habitants de la villa (au moins 5 familles qui s'en occupent déjà régulièrement) envisagent de créer une association dans le but de pouvoir entretenir les espaces verts.

Les participants ont proposé de limiter le projet à la partie basse du mur avec éventuelle une végétalisation en pleine terre ou des jardinières : l'idée étant de mettre ensuite des arches et des plantes grimpantes pour ne pas avoir à utiliser le mur.

Projet amendé :

Nous souhaitons transformer la villa Monceau en un îlot vert pour le quartier Courcelles. En tant qu'impasse proche de commerces et lieux de passages, et présentant un grand mur au fond - de nombreuses opportunités s'offrent à nous pour embellir et végétaliser :

- réalisation d'un mur végétal sur le grand mur blanc du fond de l'impasse (aujourd'hui très visible, inutilisé et disgracieux) : ce nouveau mur végétal dans cet axe minéral pourra être vu, à pied et à vélo, par les nombreux passants qui viennent profiter des commerces de la rue de Courcelles. Il contribuera à embellir notre ville et à assainir l'atmosphère.

- en cas d'impossibilité du mur végétal, débitumer au pied du mur au fond de l'impasse par bacs fleurs/potager aménagés ou pour faire de la végétalisation en pleine terre avec installation arches et de plantes grimpantes pour avoir une végétalisation verticale sans utiliser le mur.

- "chapotelet" pour les poteaux de la rue (<https://www.lechapotelet.com>)

- création de places de stationnement vélo (e.g. séparées du passage piéton par bac fleurs)

- création de places de chargement véhicule électrique.

Une association est en cours de création qui regroupera les habitants de la villa. Au moins cinq familles s'occupent déjà régulièrement des plantes et demandent à pouvoir végétaliser l'impasse.

Estimation : 50 000 €

Projet 3 : Humanisation de la rue Tarbé

En quoi consiste ce projet ?

C'est afin de donner plus de sens à ce carrefour en végétalisant les pieds d'arbres, installation de bancs, brumisateurs, par exemple. Il s'agit du terre-plein au croisement des rues Tarbé, Salneuve et Sausurre.

Le coût de ce projet n'a pas été évalué.

Quels ont été les commentaires ?

- Services techniques : végétalisation en pleine terre, suivant étude réseaux + prévoir arrosage auto
- Ce projet peut être fusionné avec le premier et le dernier projet du sous-groupe.

Projet amendé :

Voir projet 6.

Projet 4 : Végétaliser le mur du RER C entre rue de saussure et tunnel

En quoi consiste ce projet ?

Création de jardinières en pied de mur sur l'espace public avec une irrigation intégrée. Outre l'amélioration de l'aspect peu agréable actuellement, cet aménagement participera à la lutte contre l'évolution des contraintes climatiques.

Le coût de ce projet n'a pas été évalué.

Quels ont été les commentaires ?

- Services techniques: Mur SNCF ? A priori possible
- En cas de difficulté technique, il peut être envisagé de faire plutôt de la végétalisation en pleine terre devant le mur, avec des arches et des plantes grimpantes pour ne pas avoir à utiliser le mur.
- Ce projet pourra éventuellement être regroupé lors de la commission ad hoc avec le projet relatif à la villa Monceau et le mur végétal à MLK s'ils ne dépassent pas le seuil des 2 millions d'euros.

Projet amendé :

Création de jardinières en pied de mur sur l'espace public avec une irrigation intégrée. Outre l'amélioration de l'aspect peu agréable actuellement, cet aménagement participera à la lutte contre l'évolution des contraintes climatiques. Il peut être envisager de végétaliser en pleine terre au pied du mur et de mettre des arches et des plantes grimpantes pour ne pas avoir à utiliser le mur en cas de difficultés techniques.

Projet 5 : Un mur végétal autour du parc Martin Luther King

En quoi consiste ce projet ?

Actuellement, depuis le boulevard Berthier, on ne voit qu'une forêt de bitume et un mur de pierres, tenues par des grilles de métal.

Ce projet vise à rendre l'accès au parc Martin Luther King et à la rue

Mstisl<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/la-demarche-sommaire.html>av Rostropovitch plus enchanteur en végétalisant le mur de pierre et de fer le long de l'allée Colette Heilbronner.

Cela permettra de mettre en valeur ce nouveau quartier, le parc et ses commerces pour les habitants de l'ouest du parc, de Levallois et de Clichy, et de donner envie de le découvrir pour ceux qui ne s'arrêtent pas actuellement.

Lien vers photo : [Un mur végétal autour du parc martin luther king - Budget Participatif - Paris](#)

Estimation : 300 000 €

Quels ont été les commentaires ?

- Services techniques : il s'agit d'un projet complexe (hauteur du mur + lien avec la MOE du parc) + l'estimation du porteur laisse supposer un projet lourd + le dessin du jardin, au nom de la propriété intellectuelle du concepteur, ne peut être modifié.
- Ce projet pourra éventuellement être regroupé lors de la commission ad hoc avec le projet relatif à la villa Monceau et le mur végétal du RER C s'ils ne dépassent pas le seuil des 2 millions d'euros.

Projet amendé :

Ce projet n'a pas été amendé.

Projet 6 : Brumisateurs quartier Legendre Lévis

En quoi consiste ce projet ?

Afin de lutter contre la canicule, nous souhaitons l'installation de brumisateurs de rue dans le quartier Legendre Lévis.

Le coût de ce projet n'a pas été évalué.

Quels ont été les commentaires ?

- Réponse questionnaire : Je propose de remplacer les Brumisateurs rue de Lévis par des végétalisations de pleine terre. Le vrai problème c'est les îlots de chaleur
- Végétalisation en pleine terre selon étude réseau, et à défaut brumisateurs (compatible avec la situation sanitaire car potentiels problèmes selon les types de méthodes utilisées)

Projet amendé :

Ce projet a été fusionné avec les de la rue Tarbé et de la rue de Lévis.

Titre 1 : Végétalisation du 17^{ème} !

Ce projet consiste à améliorer la végétalisation dans le 17^{ème}.

Est envisagé :

- D'améliorer les jardinières actuellement rue de Lévis et rue de la Terrasse. Nous proposons qu'elles soient remplacées par de la végétalisation en pleine terre avec des végétaux de petites tailles, ce qui simplifiera l'entretien.
- De végétaliser la place Léon Cosnard (croisement avec la rue Tocqueville) et la rue Tarbé (croisement avec les rues Salneuve et Sausurre) avec également des petits végétaux plantés en pleine terre.
- De végétaliser, dans la mesure du possible, des rues du quartier Legendre – Lévis, et à défaut d'installer quelques brumisateurs (l'idée étant de lutter contre les canicules).

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres lieux peuvent également être végétalisés dans l'arrondissement.

C) Sous-groupe 3 : Eco-réhabilitation

Projet 1 : Trait d'union

En quoi consiste ce projet ?

Trait d'Union est le projet porté par l'association Cambrousse Atelier pour continuer de faire bouger les lignes de la nature et de la biodiversité en ville et plus précisément dans le quartier des Hauts de Malesherbes, Paris 17^{ème}. En effet, il s'agit d'un Trait d'Union entre la mini forêt, plantée en novembre 2020, et la Voie de la Biodiversité Paris 17 qui est un lieu d'accueil pour le vivant. L'association Cambrousse Atelier a participé à la création et à la mise en place de ces 2 projets. Il s'agit d'aménager la dernière partie de la friche urbaine BP 17 en un lieu convivial et fertile. Créer un véritable laboratoire de ce que pourraient être les futurs éco quartiers de nos cités dans l'avenir.

Estimation : 30 000 €

Quels ont été les commentaires ?

Le projet a beaucoup été apprécié sur le site du budget participatif avec dix-huit commentaires :

- Très beau projet qui en plus de valoriser une zone délaissée depuis des années a le mérite de créer des liens intergénérationnels, interculturels, un vrai trait d'union entre les habitants du quartier. Bravo pour l'initiative que je soutiens à 100%.
 - Très beau projet et de belles actions à mener. La friche est déjà sur le chemin d'une nouvelle vie végétale grâce à la passion et l'engagement de personnes de valeurs pour notre quartier!
 - Un superbe projet esquissé il y a des années, promu par des habitants du quartier et qu'il faut réaliser maintenant qu'il est prêt. Et empêchons qu'il soit défiguré par un "centre de tri" qui a plus sa place à côté du site du SYTCOM de l'autre côté de la voie ferrée où l'espace de la Base Logistique Ferroviaire reste vide et ne serait-ce que pour faire des circuits courts avec les déchets !
 - Un très beau projet de quartier pour mettre en relation les gens qui y vivent et améliorer la relation entre eux sous la forme d'une aventure écologique. Merci pour cette initiative
 - Ce projet mérite notre soutien, jardiner, être proche de la nature et rencontrer des habitants qui ont la même passion que nous est enrichissant.
 - Ce projet est magnifique, merci Souad
-
- Commentaire service technique : En conflit avec projet DPE, refus technique à confirmer par la DPE (centre de tri prévu).

L'association portant le projet a prévu dans les plans l'intégration du centre de tri.

Projet amendé :

Ce projet n'a pas été amendé.

Projet 2 : Réhabilitons le square Ernest chausson

En quoi consiste ce projet ?

Le square Ernest Chausson ne semble pas avoir été réhabilité depuis longtemps et ressemble à un espace public perdu. La construction d'une structure pour les enfants du type de celle du square Burq lui redonnerait vie, surtout dans un quartier avec autant d'écoles et d'enfants !

Estimation : 50 000 €

Quels ont été les commentaires ?

Le projet a été apprécié sur le site du budget participatif mais il est peut-être plus onéreux que l'estimation du porteur. Les services techniques estiment ce projet trop lourd puisque son coût revient à 975 m² x 250 € = 240 000.

Projet amendé :

Ce projet n'a pas été amendé.

Projet 3 : Sentier de découverte ornithologique

En quoi consiste ce projet ?

Installation de panneaux décrivant les oiseaux peuplant le square des Batignolles dans un but pédagogique et éducatif.

Le coût de ce projet n'a pas été évalué.

Quels ont été les commentaires ?

Ce projet peut être financé par les conseils de quartier.

Projet amendé :

Ce projet n'a pas été amendé.

Sujet 3 : Conclusion

En fin d'atelier, les trois sous-groupes se sont réunis.

Pour chaque sous-groupe un participant a été désigné afin d'être porte-parole, et expliquer aux membres de l'autre groupe les commentaires apportés pour chacun des projets.